

Biais cognitifs et taxe carbone : affecter les recettes de la taxe carbone à des projets environnementaux la rend plus acceptable pour les citoyens

Mathilde Mus, Coralie Chevallier, Hugo Mercier (École normale supérieure - PSL)

L'acceptabilité de la taxe carbone dépend fortement de ses modalités de mise en œuvre, en particulier de la façon dont les recettes générées par la taxe sont allouées [1,2]. De nombreuses études révèlent en effet que les citoyens ont une **nette préférence pour affecter¹ les recettes de la taxe carbone pour financer des projets environnementaux** [3-6].

Mais d'où vient cette préférence ? Notre hypothèse est que les citoyens valorisent les situations où existe une correspondance thématique entre la source des recettes (ici une taxe environnementale) et l'utilisation des recettes (des projets environnementaux). Cette préférence serait elle-même le produit d'une heuristique cognitive plus générale de "**comptabilité mentale**", qui conduit les personnes à organiser leurs dépenses en créant des budgets mentaux où l'origine des revenus est alignée avec le domaine de dépenses [7,8].

Pour tester cette hypothèse, nous avons interrogé plusieurs milliers de citoyens Français et Britanniques (1300 Français, 2700 Britanniques). Nos travaux ont permis de montrer que la comptabilité mentale joue un rôle important dans la préférence des citoyens pour l'affectation des recettes de la taxe carbone à des projets environnementaux.

- Les Français comme les Britanniques préfèrent une augmentation de la taxe carbone dont les recettes sont affectées à des projets environnementaux plutôt qu'une augmentation de la taxe carbone non affectée.
- Les Français et les Britanniques préfèrent une augmentation de la taxe carbone dont les recettes sont affectées à des fins environnementales (situation de correspondance) plutôt qu'une augmentation générale des taxes du même montant dont les recettes sont affectées à des fins environnementales (situation de non-correspondance).
- Lorsque les revenus d'une taxe carbone sont alloués à des projets verts, le niveau de soutien pour la taxe carbone atteint le même niveau que celui d'une taxe dont les revenus seraient affectés au domaine de politiques publiques préféré du citoyen (ex. santé, éducation).

Nous avons ensuite conduit une étude sur 1100 participants Français afin de déterminer si les préférences des citoyens sont modifiées si seulement une partie des recettes (25%, 50%, 75%) de la taxe carbone est affectée à des projets verts.

- Les Français ont une préférence pour une part importante d'affectation : une affectation de 25% des recettes est bien moins préférée qu'une affectation de 75% ou une affectation totale.

Comme le taux de soutien des Français pour une affectation de 75% des revenus à des projets verts est équivalent à celui d'une affectation totale, cela permet l'utilisation des 25% des revenus restants pour, notamment, compenser les inégalités sociales introduites par la taxe. Nous avons donc conduit une dernière étude sur 700 Français afin d'évaluer leurs préférences envers une utilisation mixte des revenus : 75% pour des projets verts, 25% pour de la redistribution sous forme d'un transfert monétaire envers les 30% des ménages les plus pauvres.

Nous avons comparé deux options redistributives : une qui respecte la correspondance thématique, dans laquelle le transfert monétaire ne peut être utilisé que pour des dépenses éco-responsables (ex. isolation thermique, mobilités durables), et une sans condition sur l'utilisation.

¹ L'affectation est une pratique budgétaire par laquelle tout ou partie des recettes fiscales collectées sont consacrées à un secteur particulier choisi à l'avance, plutôt que d'être soumises à la procédure budgétaire de mise en commun des recettes.

- Les Français préfèrent l'option redistributive qui respecte la correspondance thématique (transfert fléché vert) à celle qui ne la respecte pas (transfert non fléché)
- Les Français préfèrent une utilisation mixte des revenus de la taxe carbone où 75% sont affectés à des projets verts et 25% redistribués par transfert monétaire vert à une utilisation intégrale des revenus pour des projets verts, sans composante redistributive.

Recommandation pour les décideurs publics : afin de favoriser l'acceptabilité sociale de la taxe carbone, il est primordial qu'une partie importante des recettes soit affectée à des fins environnementales. Lorsqu'une affectation est déjà mise en place, il est important de communiquer clairement aux citoyens que les revenus sont affectés. Il est possible de combiner l'objectif d'acceptabilité et celui de justice sociale en proposant une utilisation mixte des revenus : 75% des recettes affectées à des projets verts et 25% redistribuées aux ménages les plus modestes sous la forme d'un transfert monétaire fléché vers des dépenses éco-responsables.

1. Bristow, A. L., Wardman, M., Zanni, A. M., & Chintakayala, P. K. (2010). Public acceptability of personal carbon trading and carbon tax. *Ecological economics*, 69(9), 1824-1837.
2. Klenert, D., Mattauch, L., Combet, E., Edenhofer, O., Hepburn, C., Rafaty, R., & Stern, N. (2018). Making carbon pricing work for citizens. *Nature Climate Change*, 8(8), 669-677.
3. Amdur, D., Rabe, B. G., & Borick, C. P. (2014). Public views on a carbon tax depend on the proposed use of revenue. *Issues in Energy and Environmental Policy*, (13).
4. Baranzini, A., & Carattini, S. (2017). Effectiveness, earmarking and labeling: testing the acceptability of carbon taxes with survey data. *Environmental Economics and Policy Studies*, 19(1), 197-227.
5. Carattini, S., Carvalho, M., & Fankhauser, S. (2018). Overcoming public resistance to carbon taxes. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 9(5), e531.
6. Maestre-Andrés, S., Drews, S., & van den Bergh, J. (2019). Perceived fairness and public acceptability of carbon pricing: a review of the literature. *Climate policy*, 19(9), 1186-1204.
7. Thaler, R. (1985). Mental accounting and consumer choice. *Marketing science*, 4(3), 199-214.
8. Thaler, R. H. (1999). Mental accounting matters. *Journal of Behavioral decision making*, 12(3), 183-206.

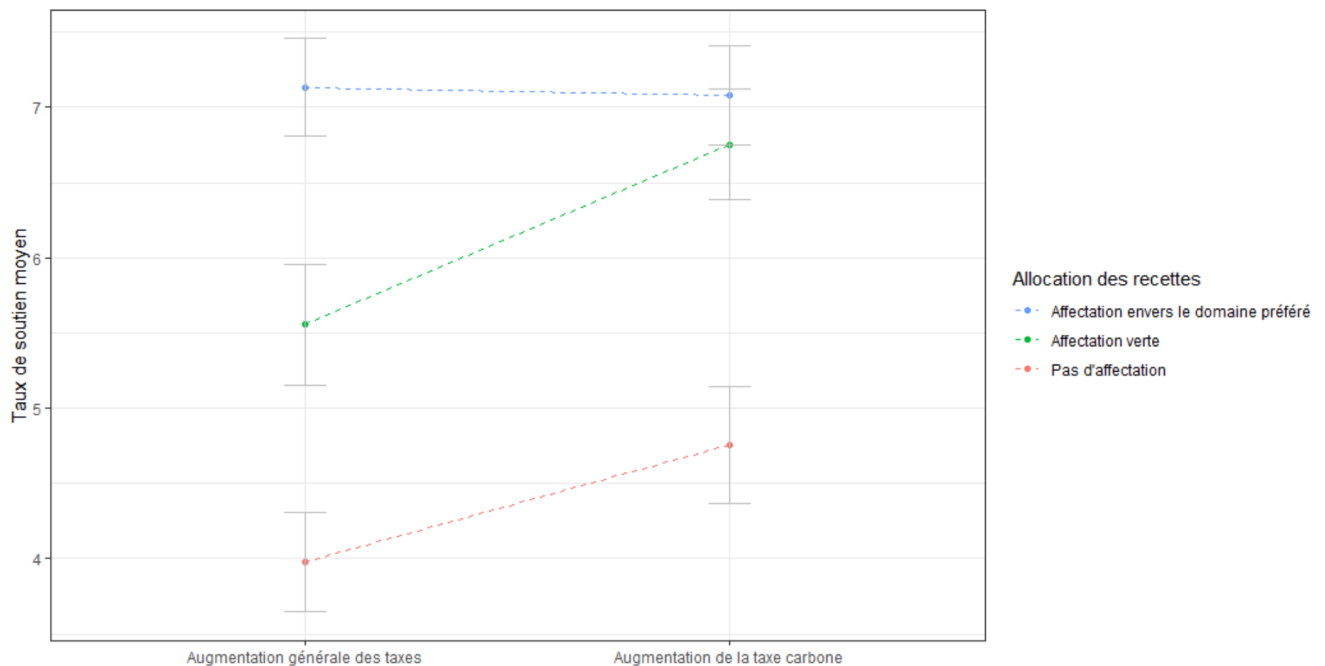


Figure 1. Taux de soutien moyen (échelle de 0 à 10) parmi 1300 Français lorsque les recettes issues d'une augmentation générale des taxes ou d'une augmentation de la taxe carbone sont affectées vers le domaine préféré des participants (ex. santé, éducation - en bleu), affectées vers des projets environnementaux (en vert), ou non affectées (en rouge). Les barres d'erreur sont représentées en gris.

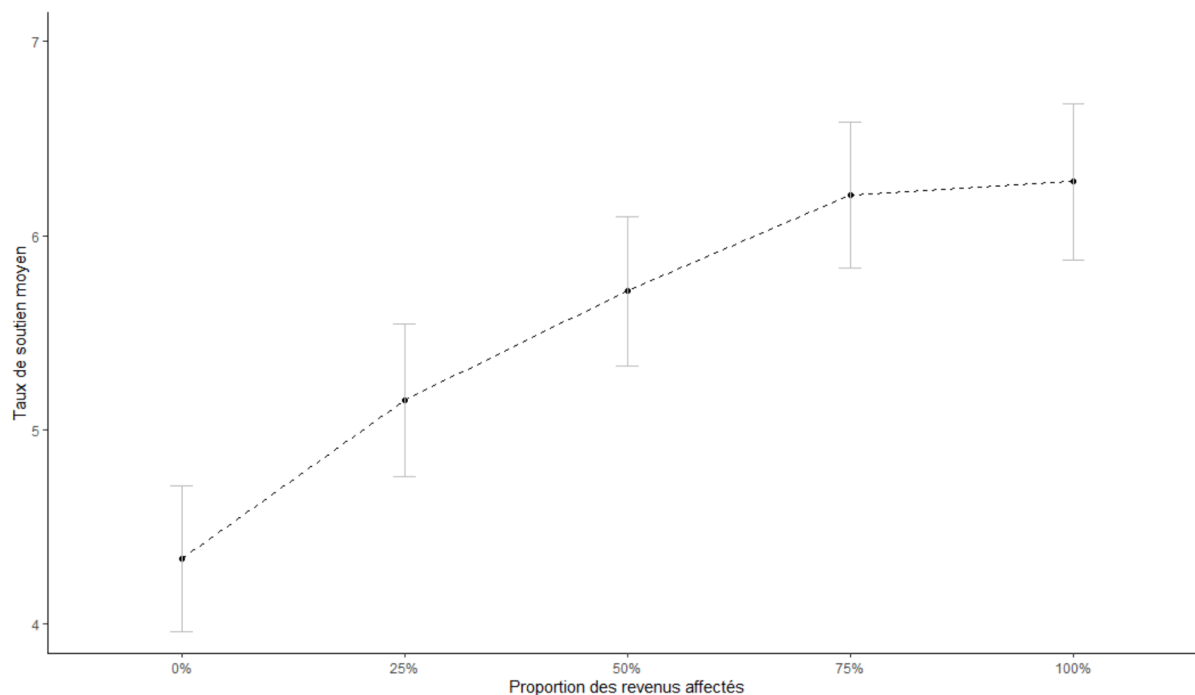


Figure 2. Taux de soutien moyen (échelle de 0 à 10) parmi 1100 Français lorsque les recettes issues d’une augmentation de la taxe carbone sont soit non affectées (0%), partiellement affectées (25%, 50%, 75%) ou totalement affectées (100%) vers des projets environnementaux. Les barres d’erreur sont représentées en gris.

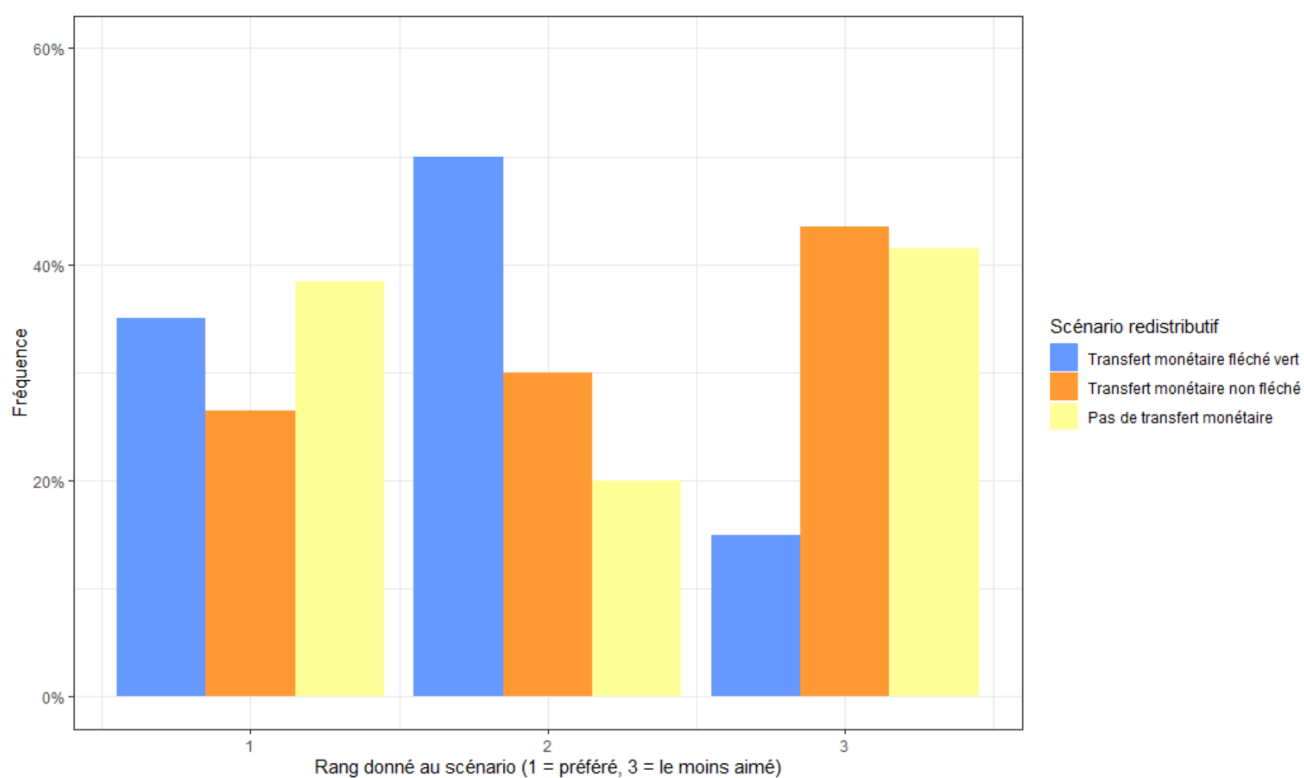


Figure 3. Proportion des participants (sur 700 Français) classant chaque scénario redistributif par ordre de préférence : a) transfert monétaire fléché vers des dépenses vertes (en bleu), b) transfert monétaire non fléché (en orange), c) pas de transfert monétaire (en jaune). 1 représente le scénario préféré, 3 le scénario le moins aimé.